

Convention pour l'achat groupé de sel de déneigement

ENTRE :

La commune de Dainville représentée par son Maire, Madame Françoise ROSSIGNOL, dûment autorisé par délibération du 26 janvier 2026,

D'UNE PART

Et les communes de Beaurains, représentée par son Maire Monsieur Cédric DUPOND conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 Octobre 2024

Ainsi que la commune de Saint Laurent Blangy, représentée par son Maire Monsieur Nicolas DESFACHELLE conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mai 2020.

D'AUTRE PART

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la présente convention

La présente convention a pour objet d'organiser l'achat groupé de sel de déneigement afin d'optimiser les coûts pour les collectivités.

Article 2 : Quantité

La commande se fait par camion de 25 tonnes répartis ainsi :

- 6 tonnes pour la commune de Beaurains
- 7 tonnes pour la commune de Dainville
- 12 tonnes pour la commune de Saint Laurent Blangy

Article 3 : Modalités de financement

La commune de Dainville en tant que Maître d'Ouvrage engage et règle les dépenses pour la prestation d'entretien réalisée.

La commune de Dainville adressera à chaque commune du groupement, après acceptation de la facture détaillée, le montant de la prestation dû par la commune.

Les communes de Beaurains et Saint-Laurent-Blangy s'engagent à verser à la commune de Dainville le montant de leur prestation financière, au prorata de la commande effectuée, dans un délai de deux mois suivant la réception du document comptable.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 1 an.
Elle prend effet à compter de la signature par les parties.

Article 5 : Contestations

Toute contestation relative à l'exécution de la présente convention sera portée devant le Tribunal Administratif compétent.

Fait en trois exemplaires (un pour chacune des parties)

A BEAURAINS, le

Pour la commune de Beaurains

Le Maire

M. Cédric DUPOND

A DAINVILLE, le

Pour la commune de Dainville

La Maire

Mme. Françoise ROSSIGNOL

A SAINT LAURENT BLANGY, le

Pour la commune de Saint-Laurent-Blangy

Le Maire

M. Nicolas DESFACHELLE